

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

24



CNSF

Collège National
des **Sages-Femmes**
de France

ÉDITORIAL

L'année 2024 aura marqué un tournant pour le CNSF. Nos activités se sont intensifiées, nos projets se sont diversifiés, et la notoriété du Collège n'a cessé de croître, en France comme à l'international.

La communauté de chercheurs en maïeutique poursuit son essor, contribuant à renforcer la visibilité et la reconnaissance de la maïeutique française sur la scène scientifique mondiale.

Cependant, cette dynamique s'est accompagnée de difficultés financières qui nous ont conduits à une décision importante : mettre fin au salariat au sein de l'association. L'année 2024 signe ainsi le retour à un fonctionnement 100 % bénévole, fondé sur l'engagement et la détermination de toutes et tous.



Malgré ces contraintes, notre ambition demeure intacte. Plus que jamais, nous restons mobilisés pour faire progresser la maïeutique, soutenir la recherche et défendre la place des sages-femmes dans le paysage scientifique et académique.

Bonne lecture de ce rapport d'activité, reflet d'une année dense, exigeante et porteuse d'avenir pour notre discipline.

Eléonore BLEUZEN-HER

Présidente du CNSF

SOMMAIRE

GOVERNANCE ET GESTION	... 04
NOTRE BILAN FINANCIER	... 14
L'ANIMATION DE NOTRE RÉSEAU	... 18
NOTRE COMMUNICATION	... 24
AMÉLIORER LES PRATIQUES CLINIQUES	... 27
LA RECHERCHE EN MAÏEUTIQUE	... 33
NOTRE REPRÉSENTATION À L'INTERNATIONALE	... 43

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



GOUVERNANCE ET GESTION

NOS VALEURS

En 2001, le besoin d'un interlocuteur identifié s'est fait sentir pour participer, avec les pouvoirs publics et les usagers, à l'amélioration de la périnatalité et de la santé génésique des femmes.

Parce que **notre profession de sage-femme a besoin d'être reconnue et que son expertise est nécessaire à l'amélioration de la périnatalité et de la santé génésique des femmes**, il a semblé nécessaire que les sages-femmes se regroupent, en toute indépendance dans une société savante, représentative de la diversité des modes d'exercice.

C'est dans ce cadre qu'à l'initiative d'un groupe de sages-femmes déterminées est né en 2001 le **CNSF : Collège National de Sages-femmes de France, société savante de la profession**, qui rassemble exclusivement des sages-femmes diplômées, quel que soit le mode d'exercice : hospitalier, libéral, territorial, enseignant, étudiant.e.s sages-femmes...

EXPERTISE

OUVERTURE

ETHIQUE

PARTAGE

NOS MISSIONS

Structure indépendante, son objet principal est le **développement et le progrès de la maïeutique**, qui peut-être entendue comme l'exercice médical interdisciplinaire intégrant la gynécologie, l'obstétrique, la pédiatrie, et les sciences humaines et sociales.

Voici les objectifs décrits dans les statuts :

- promouvoir et garantir la qualité de l'exercice médical de la sage-femme dans son champ de compétences ;
- promouvoir et s'engager pour les droits des femmes, des enfants et plus largement des familles;
- participer à l'élaboration des projets de politique sanitaire avec les autres professions de santé à différents niveaux (local, régional, national, international) ;
- promouvoir, favoriser et soutenir :
 - la recherche en maïeutique ;
 - l'évaluation des pratiques professionnelles de l'ensemble des activités exercées par les sages-femmes,
 - la diffusion des travaux inhérents à ces démarches aux niveaux national et international
- proposer et soutenir toute mesure visant à améliorer la formation initiale et continue des sages-femmes, en collaborant avec les associations professionnelles et étudiantes ou toutes autres instances dédiées à cette question ;
- contribuer à faire valoir, respecter et évoluer la place de la sage-femme dans le système de santé français quel que soit son mode d'exercice et d'appuyer par ailleurs toutes actions qui tendent à défendre l'éthique professionnelle des sages-femmes, leur honneur et à encourager la coopération et l'entraide professionnelle ;
- contribuer à la diffusion des bonnes pratiques par la formation ;
- promouvoir la profession de sage-femme en Europe et dans le monde.

NOS INTERLOCUTEURS

Le CNSF bénéficie d'une véritable reconnaissance de ses pairs et des pouvoirs publics. À ce titre, nous collaborons avec différentes instances :

- La **Haute Autorité de Santé (HAS)** : travail collaboratif sur les recommandations pour la pratique clinique et l'évaluation des pratiques professionnelles ;
- Le **Ministère des Solidarités et de la Santé** : participation au groupe de travail sur la réforme des régimes d'autorisations (Activité obstétrique, néonatalogie, et réanimation néonatale), au groupe de travail relatif à la période périnatale (...)
- Le **Parlement** (Assemblée Nationale et Sénat) ;
- Les **agences de l'Etat** : Santé Publique France, INCA, Inserm, Anses, Agence de Biomédecine (...)
- Les **instances internationales** : EMA (European Midwives Association) et ICM (International Confederation of Midwives), Commission Européenne
- **Relations interprofessionnelles** : le Collège de Médecine Générale, la Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité, le Collège National des Gynécologues Obstétriciens Français, la Société Française de Médecine Périnatale, la Société française de Pédiatrie, la Société Française des Anesthésistes Réanimateurs, la Société Française de Néonatalogie, l'Audipog (...)

Afin de pérenniser ces différents partenariats, notamment avec le milieu associatif, des conventions de collaboration seront proposées dans un but d'officialisation et de professionnalisation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale s'est déroulée en présentiel le 4 avril 2024 à l'occasion des Journées Sages-Femmes 2024. Cette année, aucune élection ne s'est tenue, l'Assemblée Générale a permis des temps d'échanges sur les projets du CNSF, ainsi que son modèle financier. Deux démissions ont eu lieu au sein du CA en 2024, portant le nombre de membres à 19.

Membres du Collège A du CNSF au 31 décembre 2024

- Lucile ABIOLA, élue en 2023 (2023-2027)
- Gaëlle AMBROISE, élue en 2023 (2023-2027)
- Chloé BARASINSKI, réélue en 2021 (2021-2025)
- Anne BATTUT, réélue en 2021 (2021-2025)
- Nathalie BAUNOT, réélue en 2023 (2023-2027)
- Sarah BENJILANY, élue en 2021 (2021-2025)
- Eléonore BLEUZEN-HER, élue en 2021 (2021-2025)
- Clémence DURAND-TONNERRE, membre suite à une démission (2021-2025)
- Fabienne GALLEY-RAULIN, réélue en 2021 (2021-2025)
- Adrien GANTOIS, réélu en 2021 (2021-2025)
- Laurent GAUCHER, réélu en 2023 (2023-2027)
- Isabelle HANQUART, membre suite à une démission (2023-2027)
- Isabelle HERNANDEZ, élue en 2023 (2023-2027)
- Morgane INCORVAIA, élue en 2023 (2023-2027)
- Sophie LEGOUAIS-LENGLEMETZ, élue en 2023 (2023-2027)
- Caroline MATTEO, élue en 2023 (2023-2027)
- Pierre-Antoine MIGEON, réélu en 2021 (2021-2025)
- Sabine PAYSANT, réélue en 2021 (2021-2025)
- Dahlia THARWAT, élue en 2023 (2023-2027)

Le prochain renouvellement par moitié aura lieu lors de l'Assemblée Générale 2025 qui se tiendra lors des Journées Sages-Femmes.

(SUITE)

Membres du Collège B du CNSF au 31 décembre 2024

Créé en 2015, le Collège B (anciennement le Collegium) est composé de membres collaborateurs à savoir des associations loi 1901, des syndicats professionnels nationaux de sages-femmes et des étudiants sages-femmes qui en font la demande après avis favorable du Conseil d'Administration (CA).

Depuis 2023, le CNSF accueille cinq associations au sein du Collège B



Association Nationale des Etudiant.e.s Sages-Femmes (ANESF)

Héloïse TANTON (Titulaire) & Suzanne NIJDAM (Suppléante)



Association Nationale des Sages-Femmes Coordinatrices (ANSFC)

Sophie GUILLAUME (Titulaire) & Dominique LICAUD (Suppléante)



Association Nationale des Sages-Femmes Libérales (ANSFL)

Céline PUILL (Titulaire) & Mélanie TANTET-COUTAUD (Suppléante)



Conférence Nationale des Enseignants en Maïeutique (CNEMa)

Lionel DI MARCO (Titulaire) & Mardjan NAZAFIDAJEH (Suppléante)



Organisation Nationale Des Syndicats de Sages-Femmes (ONSSF)

Camille DUMORTIER (début 2024), Lise EL OMARI (fin 2024) (Titulaires)
& Jimmy GUICHARD (Suppléant)

(SUITE)

Chargés de mission

Les statuts permettent de coopter des adhérent.e.s en tant que chargé.e.s de mission. En 2024, des postes de chargés de mission ont été créés :

- chargée de mission communication : Adeline BIREN
- chargée de mission trésorerie : Ornella ROUVEIROLLES
- chargée de mission internationale : Morgane INCORVAIA

Membres du Bureau 2023-2025

Eléonore BLEUZEN-HER
Présidente



Laurent GAUCHER
Trésorier



Isabelle HERNANDEZ
Trésorière adjointe



Sarah BENJILANY
Secrétaire Générale



Dahlia THARWAT
Secrétaire Générale
adjointe



Lucile ABIOLA
Vice-Présidente



Caroline MATTEO
Vice-Présidente

LES COMMISSIONS

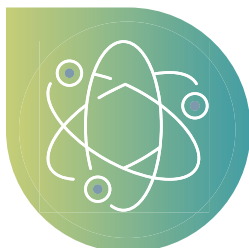
Dans le cadre de son développement et pour répondre aux besoins croissants de ses adhérents, le CNSF a mis en place **une stratégie de structuration de son réseau et de mobilisation des ressources humaines**.

Face aux diverses sollicitations et aux enjeux d'expertise sur des thématiques spécifiques, l'association a initié la **création de commissions thématiques**, permettant ainsi de réunir des spécialistes pour répondre aux problématiques actuelles.

De plus, des **commissions structurantes**, telles que la commission scientifique, ont été mises en place afin d'assurer un cadre de travail solide, de favoriser l'échange de connaissances et de promouvoir une organisation plus efficace et dynamique. Ces initiatives témoignent de l'engagement du CNSF à renforcer son réseau et à répondre de manière agile aux défis de son environnement.

Des commissions avaient déjà été mises en place par le passé, mais leur fonctionnement insuffisant, accompagné d'un désengagement de certains membres, empêchait une réponse efficace aux diverses sollicitations et projets. Afin d'éviter la répétition de ce dysfonctionnement, il a été décidé que **l'instauration de toute nouvelle commission serait portée par un membre du Conseil d'Administration (CA) et accompagnée de la présentation d'un règlement interne précis**. Une fois validée par le CA, un appel à candidatures serait lancé pour élire les membres de la commission, assurant ainsi une meilleure implication et un fonctionnement plus structuré.

Cette année 2024 a démontré la pleine efficacité des commissions et la vitalité du travail collectif. Plusieurs projets lancés en fin d'année se concrétiseront en 2025, poursuivant ainsi la dynamique engagée.



La Commission Scientifique

La commission scientifique du CNSF existait par le passé, mais son fonctionnement avait été mis en sommeil. À la suite du départ de la vice-présidente scientifique du conseil d'administration, le poste n'a pas été immédiatement pourvu. Toutefois, les nombreuses sollicitations adressées au CNSF en tant qu'expert scientifique ont rapidement révélé la nécessité de pouvoir apporter des réponses rapides, fiables et documentées. La réactivation de la commission scientifique permet aujourd'hui de mobiliser plusieurs profils et expertises complémentaires, tout en assurant une meilleure répartition de la charge de travail.

La Commission Imagerie

La commission imagerie est née de la motivation d'adhérent.e.s CNSF et membres du CA qui voyaient en la compétence imagerie une spécificité qui nécessitait une collaboration particulière notamment avec les autres professions également actrices de cette spécialité médicale transversale.



La Commission Internationale

Le CNSF est la seule organisation de sages-femmes françaises à répondre à la représentation internationale. Adhérent à l'European Midwives Association (EMA) et à l'International Confederation of Midwives (ICM), le CNSF a souhaité ancrer cet objectif en instaurant une commission internationale. En effet, les nombreuses sollicitations de représentation et la perspective de réalisation de projets en collaboration avec d'autres organisations nationales de sages-femmes ont besoin de reposer sur une équipe de plusieurs membres.

POLITIQUE GÉNÉRALE

Équipe salariée

Fort d'une activité en pleine croissance depuis plusieurs années, le CNSF a recruté sa première salariée en CDD, Clara Liparelli, en novembre 2020. Aspirant à de nouvelles fonctions, Clara a été remplacée, en octobre 2021, par Louise Mercier, en CDI depuis 2022. D'autre part, deux chargées de communication en contrat d'apprentissage avaient complétées l'équipe depuis septembre 2022.

En mai 2024, Louise Mercier nous a fait part de son souhait de quitter le CNSF, portée par d'autres aspirations professionnelles. L'ensemble du Conseil d'Administration a décidé de ne pas renouveler ce poste, notamment pour des raisons budgétaires. **Ainsi depuis le 1er octobre 2024, le CNSF fonctionne uniquement grâce à l'action de ses bénévoles.**

Séminaire 2024 & Politique Générale

Comme tous les ans, l'ensemble du CA et la coordinatrice de projets se sont réunis pour leur séminaire annuel en septembre 2024, faisant suite à la Journée Régionale d'Angers.

Dans la lignée de nos actions visant à promouvoir le développement d'un réseau d'associations et de professionnels, le CNSF a inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre de la politique générale établie pour la période 2024-2028.

Ce séminaire d'équipe de septembre 2024 a constitué un temps fort pour le CNSF. Il a permis de faire le point sur les actualités, les projets en cours et à venir, ainsi que sur les besoins d'adaptation de l'organisation interne. Ce temps d'échange a également mis en évidence les défis liés à un fonctionnement reposant entièrement sur le bénévolat, rendant nécessaire une réorganisation pour maintenir la dynamique et l'efficacité collective.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



NOTRE BILAN FINANCIER

BILAN GLOBAL

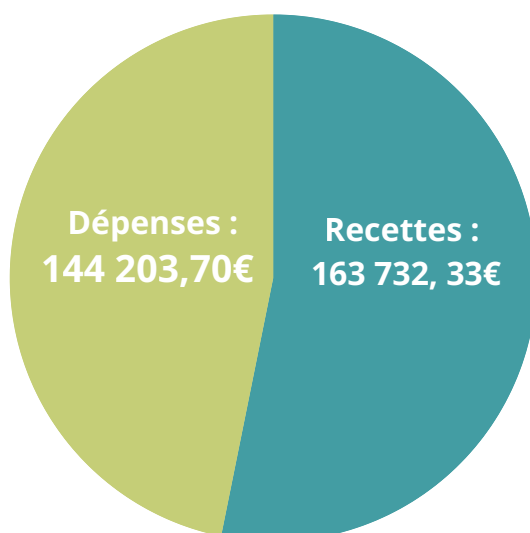
Sur le plan financier, l'association présente une **situation en amélioration au terme de l'exercice écoulé (du 01 janvier au 31 décembre 2024) avec un bilan positif.**

La gestion budgétaire de l'année a été marquée par une volonté de rigueur et d'équilibre, en s'appuyant sur la pérennisation des partenariats, ainsi que la réduction des coûts en ressources humaines (fin de contrat de la coordinatrice de projets ainsi que de la chargée de communication en alternance, diminution de moitié de l'indemnisation de la présidence).

L'exercice se clôture par un excédent de **19 528 €**, qui sera reporté sur l'année suivante.

Une attention particulière continuera d'être portée à la maîtrise des dépenses et à la recherche de financements complémentaires.

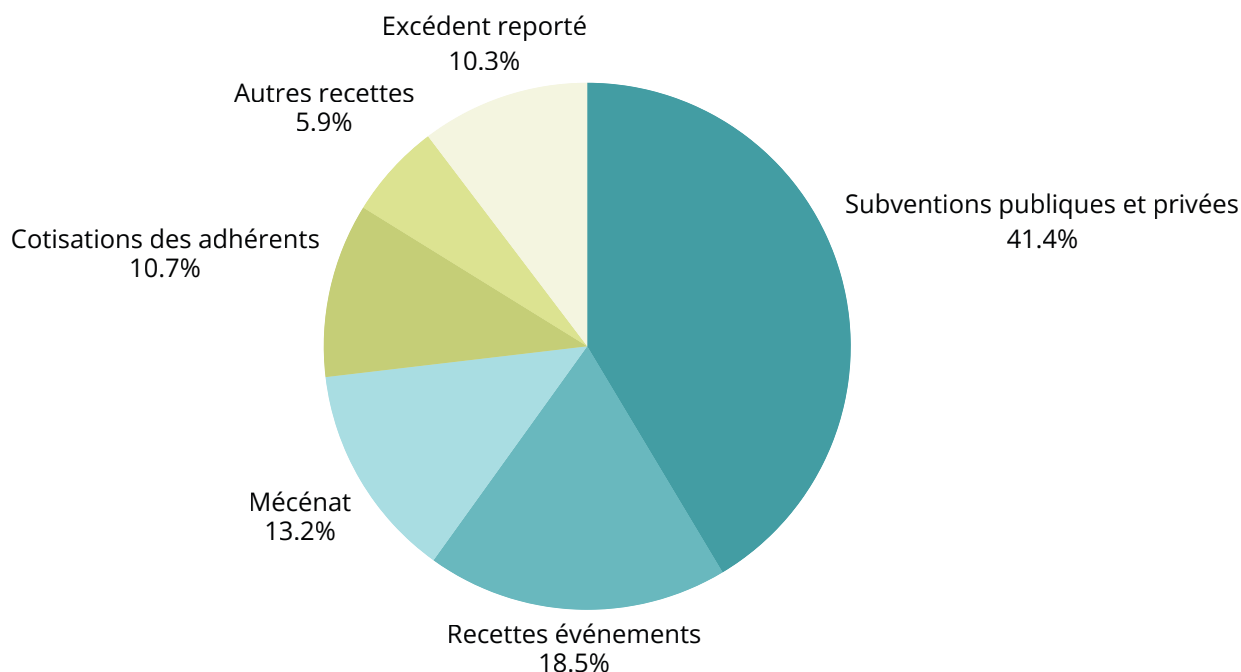
Bilan année 2024



LES RECETTES

Les principales sources de financement pour l'année 2024 ont été :

- les cotisations des adhérents au CNSF (20 214 €)
- des subventions publiques et privées (78 318€), dont :
- CNP maïeutique, pour financer les RPC sorties précoces (25 000€)
- DGS pour financement plateforme PSPE (14 500 €)
- Ministère du travail pour aide à l'embauche des apprentis (6 000 €)
- Prix de la fondation des femmes 2023 pour le projet de vidéo éducatives portant sur la réalisation de l'examen pelvien (18 750€)
- CNEMa, pour participer au financement du plaidoyer sur la réorganisation de la périnatalité en France (3 000€)
- les recettes des événements organisés par le CNSF
- JSF 23 (35 000 €)
- Mécénat (Fondation Carrefour, 25 000€)
- Autre (11 068 €)

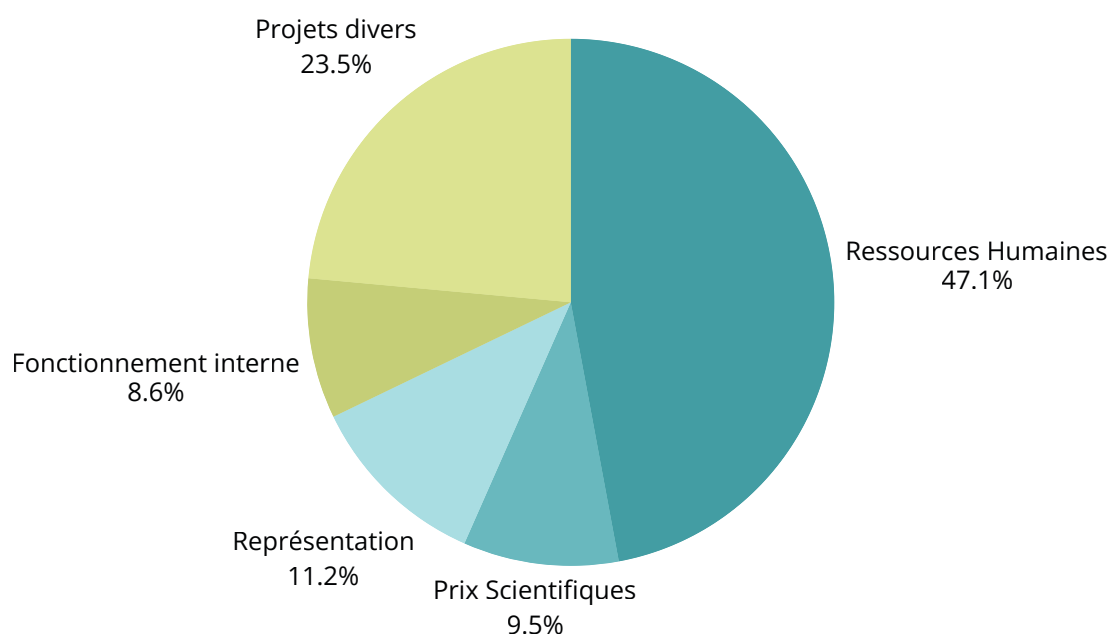


LES DÉPENSES

Les dépenses les plus significatives ont concerné les **ressources humaines** (67 887 €), les prix scientifiques (13 750 €), ainsi que l'achat de prestations de service pour la mise en place de la Plateforme PSPE, de l'élaboration du plaidoyer portant sur la réorganisation de la périnatalité ainsi que la professionnalisation de la trésorerie (33 954 €).

Des investissements ponctuels ont été réalisés pour des frais attenants à des missions de représentation, des réceptions (GREM) et l'organisation logistique pour les groupes de travail des RPC sorties précoces (16 208 €).

Les frais de fonctionnement interne (téléphonie, assurances, loyer, fournitures, site internet) s'élèvent à 12 403 €.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



L'ANIMATION DE NOTRE RÉSEAU

JOURNÉES SAGES-FEMMES 2024

Rendez-vous incontournable pour la communauté des sages-femmes, la 22ème édition des **Journées Sages-Femmes s'est tenue les 4 et 5 avril 2024, au Beffroi de Montrouge**. Cette édition a été organisée pour la quatrième année consécutive avec l'aide des équipes de notre prestataire Colloquium, en lien presque quotidien avec la salariée et les équipes bénévoles du CNSF, pour organiser des journées de rencontre entre sages-femmes de tous horizons et d'activités différentes.



colloquium

LES JSF EN BREF

C'est le **lieu** où naissent des idées, des projets et des avancées pour nos pratiques.

C'est le **rendez-vous** incontournable pour notre communauté professionnelle.

LES
JOURNÉES
SAGES-FEMMES

C'est l'occasion unique de **renforcer** notre visibilité et notre engagement commun pour la santé des femmes et des nouveau-nés.

C'est le moment de **valoriser** les recherches de nombreuses sages-femmes

(SUITE)



8

Conférences



12

ateliers



200

Congressistes

Cette 22ème édition a rassemblé un près de **200 sages-femmes venues de toute la France** favorisant les échanges sur les pratiques et la mise à jour des connaissances dans un cadre toujours aussi convivial.

Les plénières ont permis de présenter les actualités professionnelles. La réforme des études et du statut des formateurs a été abordée de manière complète avec la facette étudiants / formateurs / chercheurs. Ceci s'est poursuivi en abordant le lien entre recherche et clinique. Des tables rondes sur la place de la sage-femme ont été animées, une sur la colalaboration pluridisciplinaire en périnatalité, et une sur la prise en charge de l'endométriose. Des présentations de dispositifs locaux pour optimiser la santé des femmes et des nouveau-nés se sont tenues. La santé numérique a également fait l'objet d'une plénière. Enfin, la continuité de la prise en charge de la naissance à la sortie de la maternité a été abordée en plénière également.

Au total, ce sont **8 conférences et tables rondes en session plénière, 12 ateliers thématiques** dont 2 présentés par des partenaires (Cemag Care et Organon), une **session parallèle** dédiée aux communications orales et **3 symposiums**, organisés en collaboration avec nos partenaires, qui ont été proposés au cours de ces deux journées.

(SUITE)

Les Journées Sages-Femmes ont été l'occasion de valoriser les lauréat.e.s des différents prix du CNSF :

- prix de la bourse de maïeutique CNSF en partenariat avec la Fondation Mustela,
- prix solidaire en maïeutique CNSF en partenariat avec l'Institut Cerba,
- prix communication,
- prix mémoire en partenariat avec l'ANESF.

Les lauréat.e.s des prix recherche ont présenté leurs travaux en 180 secondes.

En parallèle des 27 partenaires présents sur la zone d'exposition, que nous tenons à remercier pour leur soutien et leur présence, l'édition 2024 a vu la pérennisation du "Village des Associations", un espace inédit destiné aux acteurs et actrices du monde associatif. Seize associations de sages-femmes et d'usagers/ères y étaient représentées, œuvrant dans les domaines de la santé périnatale, génésique, sexuelle et reproductive, des droits des femmes et des nouveau-nés, ainsi que de la lutte contre les violences.



JOURNÉE RÉGIONALE DES SAGES-FEMMES

En 2017, le CNSF avait organisé une journée thématique à Reims, en partenariat avec le Réseau de Santé périnatal local. Afin de développer son maillage territorial et d'aller à la rencontre des sages-femmes partout en France, le CNSF a relancé cette idée de **journée thématique en région**, avec pour objectif de :

- Développer la collaboration entre le CNSF et les acteurs de la santé génésique et périnatale au niveau d'un territoire (école de sages-femmes, réseaux de périnatalité, associations locales de professionnel.le.s de santé ou d'usagères...);
- Présenter les travaux du CNSF réalisés au niveau national, en intégrant une dimension locale par le retour d'expériences et travaux de recherche au niveau d'un territoire.
- Rendre plus accessible des journées de formation dans le cadre de la formation continue pour les professionnel.le.s de santé et pour les étudiant.e.s de province notamment;
- Proposer un espace de rencontre les représentant.e.s du CNSF et les acteurs locaux, ainsi que les acteurs locaux entre eux.

2022 - Marseille

2023 - Amiens

2024 - Angers

(SUITE)

C'est dans ce cadre que la **3ème édition de la Journée Régionale Sages-Femmes s'est tenue le vendredi 13 septembre 2024**, organisée en partenariat avec le réseau Sécurité Naissance des Pays de la Loire.

Pour cette troisième édition, **un peu plus de 200 personnes** ont fait le déplacement jusqu'à l'Université d'Angers pour participer à des échanges riches.

Le thème de cette journée était **"Vulnérabilités et grossesse"**, nous avons mis un point d'honneur à valoriser à la fois les travaux du CNSF ainsi que les dernières recommandations nationales et également les actions locales sur ce thème (addictologie, santé mentale, violences faites aux femmes etc...)

Ce fut également l'occasion de valoriser des mémoires de fin d'étude de sages-femmes d'écoles de la Région sur les différentes thématiques abordées pendant la journée. Nous félicitons de nouveau la lauréate qui a pu exposer le travail sous forme de communication orale courte de 180 secondes.

- **Annaïg Daniel** - Deuil périnatal et post-partum: savoir expérientiel des femmes ayant vécu une perte foetale

L'édition 2025 aura lieu dans la région Rhônes Alpes . Une rencontre co-organisée par le CNSF, le département de maïeutique de Grenoble et le Réseau Aurore.



2025 - Grenoble

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



NOTRE COMMUNICATION

REFONTE DU SITE INTERNET

A partir du mois de mai 2022, un groupe de travail composé d'adhérent.e.s, d'élu.e.s et de la salariée du CNSF s'est formé pour débiter une réflexion autour de la refonte du site internet actuel du CNSF www.cnsf.asso.fr, notamment dans le but d'aligner celui-ci avec la nouvelle identité graphique et visuelle développée depuis 2021 par le CNSF.

A partir d'un formulaire envoyé aux adhérent.e.s pour recueillir leurs attentes concernant ce nouveau site et espace adhérent.e, un cahier des charges a été élaboré et envoyé à plusieurs prestataires afin de recueillir différentes propositions de devis. Suite à une décision du Conseil d'administration, le prestataire sélectionné en décembre 2022, Julien Texier, a commencé ses travaux aux côtés du groupe de travail dès le premier semestre 2023.

Notre alternante 2023-2024 avait repris le projet en collaboration avec la présidente, Éléonore Bleuzen-Her, avec l'objectif de publier le site à la rentrée de septembre 2024. Cependant, le départ de l'alternante — dont le contrat n'a pas été renouvelé faute de salarié pour assurer son encadrement — ainsi qu'une collaboration difficile avec le webmaster initialement retenu ont conduit à la mise en pause du projet fin 2024.

Le conseil d'administration a depuis décidé de changer de prestataire. Ce choix, bien qu'impliquant un investissement financier supplémentaire, devrait permettre de relancer et de concrétiser ce projet essentiel à la vie de l'association. Le nouveau site offrira notamment un espace adhérent valorisé, destiné à encourager et faciliter les adhésions.

RÉSEAUX SOCIAUX

En 2024, la présence, les publications et le nombre d'abonné.e.s n'ont cessé de s'accroître sur les 3 réseaux sociaux du CNSF. Le compte X (anciennement Twitter) de l'association a été progressivement abandonné, en raison d'une audience limitée et d'une pertinence décroissante de la plateforme pour nos actions de communication. Par ailleurs, l'évolution récente de l'actualité mondiale autour de ce réseau social a conforté la décision de ne plus y être présents.

Voici un bref aperçu de notre nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux à la fin 2024 (comparatif avec 2023) :



+99
8 620



+ 536
5 075



+941
4 117

Ouverte en novembre 2021, la chaîne Youtube du CNSF compte désormais plusieurs vidéos. En Décembre 2024, elle comptait 956 abonné.e.s et 23 vidéos publiées, dont certaines visionnées à plus de 7000 reprises.

Retrouvez-nous sur les différents canaux :

- Facebook : [@CNSF-Collège National des Sages-Femmes de France](#)
- LinkedIn : [@CNSF-Collège National des Sages-Femmes de France](#)
- Instagram : [cnsf_sagefemme](#)
- Youtube : <https://www.youtube.com/@cnsf-collegenationaldessag7650>
- Site internet : <https://www.cnsf.asso.fr/>

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



AMÉLIORER LES PRATIQUES CLINIQUES

INTERVENTIONS EN PÉRIODE PÉRINATALE (RPC 2021)

Suite à la publication des Recommandations de Pratique Clinique 2021 sur **“Les Interventions pendant la période périnatale”**, est apparue la nécessité de transformer leur contenu en outils pratiques, reprenant les thèmes abordés dans les différents chapitres.

L’objectif de ces outils, à destination des professionnel.le.s de santé mais aussi des femmes et des couples, est de favoriser la diffusion de ces recommandations, en les rendant accessibles et compréhensibles pour le plus grand nombre.

Afin de réfléchir à la forme et au contenu, plusieurs groupes de travail ont vu le jour en 2022, coordonnés par des membres du conseil d’administration, et composés pour la plupart de sages-femmes adhérent.e.s du CNSF et ayant une expertise clinique sur le sujet traité.

Activité physique
(outils publiés en 2023)

Santé Environnementale
(outils à venir)

Allaitement Maternel
(outils publiés en 2023 et à venir)

(SUITE)

Groupe de travail “Allaitement Maternel”

Ce groupe de travail a été mis en place pour travailler sur le chapitre 6 des RPC 2021, intitulé “Initiation et soutien à l’allaitement maternel”.

Le GT a consacré son année à promouvoir les RPC allaitement maternel du CNSF. 18 réunions ont eu lieu.

Un atelier sur le sujet des méthodes pédagogiques pour aborder la question de l’allaitement en anténatal a été proposé aux JSF.

A l’occasion de la Semaine Mondiale de l’allaitement maternel d’octobre 2024, **un webinaire** a été présenté sur la thématique de “Réduire les inégalités : soutenir l’allaitement pour tous”. Le volet des femmes en situation de précarité sociale a été présenté par Véronique Boulinguez; celui traitant des familles arc en ciel par Ornella Rouveirolles. Le dossier allaitement maternel a été finalisé et les demandes de financement ont été réalisées.

Groupe de travail “Santé Environnementale”

En 2022, la Direction Générale de la Santé a sollicité le CNSF pour développer un **outil numérique de prévention en santé environnementale** à destination des professionnels de santé de la périnatalité. Cette action s’inscrit dans le cadre du Plan national santé environnement 4 – Action 5 « Se renseigner sur les conseils de prévention avant et après la grossesse » - 2e partie : Délivrer à domicile des conseils de prévention en santé environnementale lors du suivi post-accouchement par la sage-femme et de la Stratégie nationale de santé (SNS) 2018-2022 qui prévoit un **renforcement de l’accompagnement des parents dès la période périnatale** afin de réduire les risques pour la santé de l’enfant.

Un groupe de travail pluriprofessionnel a été mobilisé afin de participer à la réflexion et à la construction d’un tel outil, piloté par deux membres du CNSF : Rémi Béranger et Chloé Barasinski.,

La note de cadrage est parue en janvier 2023 et le groupe de travail a démarré sa concertation en 2023. Les réunions se sont poursuivies en 2024 afin de valider la structuration du site et son cahier des charges. Après avoir démarché différents prestataires, **c’est la société ACTI** qui a été choisie par le CA du CNSF pour assurer le développement de l’outil. La création du site a démarré en septembre 2024 en parallèle avec la rédaction des différentes fiches à destination du site. Suite au départ de la chargée de projets du CNSF, le recrutement d’une coordinatrice de ce projet a été envisagé afin de poursuivre la gestion de ce projet.

ENTRETIEN POSTNATAL PRÉCOCE

L'instauration de l'entretien postnatal précoce (EPNP) par le législateur en juillet 2022 répond à une demande forte des professionnel·le·s de la périnatalité et des usagères.

Dans la continuité de cette mesure, le **CNSF a rapidement publié ses préconisations** afin d'accompagner les différents acteurs dans la mise en œuvre de cet entretien.

En 2023, deux premiers outils ont été élaborés à partir de ces préconisations :

- une fiche d'information à destination des femmes et des couples, réalisée en partenariat avec Maman Blues ;
- une fiche d'aide au suivi prénatal et postnatal pour les sages-femmes, notamment libérales, conçue en partenariat avec l'ONSSF.

Ce dispositif a été complété en 2024 par la **publication d'un guide "pratico-pratique"**, paru en février, destiné à expliciter les objectifs de l'EPNP, à proposer des repères pour sa conduite et à faciliter l'orientation de la femme ou du couple si nécessaire. Ce guide est désormais mis à disposition de l'ensemble des professionnel·le·s de santé.

Retrouvez le guide sur ce [lien](#)

EXAMEN PELVIEN

Des recommandations sur l'examen pelvien en 2022 (publiées en 2023) ont été rédigées par groupe coordonné par le CNGOF dans lequel le CNSF était représenté par Laurent Gaucher et Adrien Gantois en tant qu'administrateurs, et par des rédacteurs sages-femmes membres du CA et bénévoles du CNSF.

Suite à leurs publications, un groupe de travail s'est constitué afin de **diffuser ces recommandations à un public large et avec pour objectif d'aller plus loin sur certaines thématiques.**

Le groupe de travail coordonné par Elisabeth Iraola, sage-femme est constitué par des représentants CNSF (Isabelle Hernandez, Caroline Matteo), des adhérentes (Aude Sterlé, Mathilde Delespine), et un représentant de Gynécologie Sans Frontières (Richard Matis) et une représentante d'usagère du CIANE (France Artzner).

Le groupe travaille à la production de vidéos et visuels pour expliquer les principes de l'examen gynécologique compris, consenti, utile, et bien vécu. Il vise à la fois le public des professionnels de santé et celui des usagères. Le projet a reçu un financement de la Fondation des Femmes qui a permis de recruter un prestataire pour réaliser les vidéos sur la base des contenus et critères définis par le groupe. C'est la société FLAN A3 qui a été sélectionnée suite à un appel d'offres.

La publication de la série de vidéos est prévue courant 2025.



WEBINAIRES

Le CNSF a souhaité depuis 2021 **développer des webinaires** à destination de ses adhérent.e.s, des sages-femmes et étudiant.e.s, et des professionnel.le.s de santé en général. Une plate forme spéciale a été mise en place afin de retrouver l'ensemble du programme des webinaires du CNSF.

Retrouvez la plateforme des webinaires sur ce [lien](#)

En 2024, deux webinaires sur deux thématiques différentes ont rythmées les webinaires du CNSF.

Webinaire Allaitement Maternel

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, un webinaire a été animé sur le thème de l'allaitement pour tous le 18 octobre 2024. Ont été abordés les questions des familles arc en ciel (animé par Ornella Rouveirolles), ainsi que les femmes en situation de grande précarité sociale (Véronique Bourlinguez). Ce webinaire

Webinaire Prévention du VRS

Un webinaire s'est tenu le 29 octobre 2024 à destination des sages-femmes sur le thème de prévention du VRS. Ce webinaire a été réalisé grâce à une collaboration entre le CNSF et Resvinet (organisation internationale à but non lucratif dont le but est la lutte contre les VRS), et soutenu financièrement par Sanofi.

sanofi

Le CNSF souhaite développer plus amplement son offre de webinaires pour les années à venir.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



LA RECHERCHE EN MAÏEUTIQUE

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE CLINIQUE

Suite aux propositions de la Commission Scientifique du Collège National des Sages-Femmes (CNSF) et après validation du Conseil d'administration le 18 juin 2022, le **sujet des sorties précoces des maternités a été retenu comme priorité.**

Initialement envisagé sous forme de Recommandations de Pratique Clinique (RPC), ce projet a évolué vers une **actualisation des connaissances, aboutissant à une production scientifique finalisée en 2024.**

Ce travail, soutenu par le Conseil National Professionnel (CNP) de maïeutique avec un financement dédié, vise à fournir des connaissances et des outils actualisés pour guider les décisions concernant la sortie précoce. Il intègre les **dimensions médicales, psychosociales et organisationnelles** afin d'assurer la sécurité et la continuité des soins pour les mères et les nouveau-nés, en s'appuyant sur les évolutions récentes de la recherche et des pratiques.

L'hétérogénéité des pratiques de sortie précoce à l'international a rendu nécessaire l'élaboration d'une classification standardisée. Conformément aux travaux menés, nous définissons désormais la **sortie précoce comme toute sortie survenant entre 6 et 72 heures postpartum**, au-delà de laquelle la sortie est considérée comme « standard » selon la Haute Autorité de Santé (HAS).

Trois sous-catégories permettent d'affiner cette définition proposée par le CNSF :

- Sortie ultra-précoce : entre 6 et 24 heures postpartum
- Sortie très précoce : entre 24 et 48 heures postpartum
- Sortie précoce : entre 48 et 72 heures postpartum

(SUITE)

Cette classification s'applique **sans distinction du mode d'accouchement, supprimant ainsi la différenciation historique entre voie basse et césarienne**, les données récentes ne montrant pas de différence significative en termes de sécurité pour les sorties jusqu'à 72 heures.

Conduit par un **comité de pilotage pluridisciplinaire**, ce projet a mobilisé des représentants des principales sociétés savantes, notamment la Société Française de Néonatalogie (SFN), l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA), le Collège d'Anesthésie-Réanimation en Obstétrique (CARO), la Société Française de Médecine Périnatale (SFMP) et le Collectif Interassociatif autour de la Naissance (CIANE).

Les travaux ont reposé sur **13 revues systématiques** explorant les conditions médicales, psychosociales et organisationnelles influençant la faisabilité et la sécurité des sorties précoces. Ces analyses permettent d'éclairer les pratiques et d'identifier les situations à risque nécessitant une surveillance renforcée.

Sous la coordination des Professeurs Laurent Gaucher et Anne Rousseau, les travaux ont été finalisés. **Les résultats seront publiés en 2025 dans la revue Journal of Midwifery & Women's Health.**

Cette démarche constitue une avancée significative vers une harmonisation des pratiques de sortie précoce, répondant aux besoins des patientes tout en prenant en compte les contraintes organisationnelles du système de santé. L'intégration de ces travaux dans une réflexion plus large sur la continuité des soins postnataux est essentielle pour garantir la sécurité et l'accompagnement optimal des dyades mère-enfant.

L'étape suivante consistera à assurer une diffusion large des résultats auprès des professionnels de santé et à favoriser l'adoption de recommandations adaptées aux contextes de soins en France.

GROUPE DE RECHERCHE EN MAÏEUTIQUE

L'objectif général de ce groupe est de **promouvoir la recherche conduite par des sages-femmes** en échangeant autour de projets de recherche en cours, en en faisant émerger des nouveaux et en partageant les expertises, les connaissances et les réseaux.

L'objectif spécifique du GREM est d'enrichir et d'adapter les projets de recherche en en discutant le plus en amont possible et **de faire émerger des projets multicentriques et pluridisciplinaires coordonnés par des sages-femmes**, permettant d'augmenter :

- Les chances de financement des projets en améliorant leur qualité ;
- La puissance des études et leur cohérence scientifique (validité externe des résultats) en élargissant le nombre de centres participants.

Depuis 2021, le GREM est coordonné par Anne Chantry, sage-femme chercheuse en épidémiologie, Professeure des Universités (Université Paris-Cité) et ancienne vice-présidente au CNSF (2021-2023). Il réunit une à deux fois par an les chercheur.e.s adhérent.e.s du CNSF. L'excellente dynamique a permis de continuer ce rythme de réunions en 2024 et d'élargir le nombre de personnes impliquées dans ce groupe.

Chaque ordre du jour est établi de manière collégiale afin qu'une diversité des projets soit représentée.

Par demande des différentes personnes impliquées dans le GREM, une première réunion en présentiel a été programmée en mars 2023, à la veille des Journées Sages-Femmes. Ce format a été reconduit en avril 2024.

LES PRIX

La mission de promotion et de soutien à la Recherche en Maïeutique, ainsi que de la diffusion des travaux existants, a poussé le CNSF à créer des prix et bourses de recherche, à destination aussi bien des sages-femmes expérimenté.e.s dans le domaine de la recherche que des étudiant.e.s sages-femmes en fin d'étude.

En 2024, **quatre prix** ont été organisés dans ce cadre, dont deux prix exclusivement CNSF, et deux prix en partenariat avec des fondations.

Prix Communication du CNSF

Afin de participer à la promotion et à la diffusion des résultats de travaux scientifiques en maïeutique, le CNSF lance chaque année un appel à candidature pour des communications scientifiques orales et affichées (posters), destinées à être présentées lors de son congrès annuel, les Journées Sages-Femmes. Le prix communication a été décerné à

La liste exhaustive des communications retenues, orales et affichées, est disponible sur [le site internet du CNSF](#).

Prix Mémoire du CNSF

En partenariat avec l'Association Nationale des Etudiant.e.s Sages-Femmes (ANESF), le CNSF lance tous les ans un appel à candidatures pour son Prix Mémoire, permettant de récompenser deux travaux de recherche de fin d'études. Ouvert aux sages-femmes nouvellement diplômé.e.s ayant soutenu leur mémoire, le thème du mémoire doit être en lien direct avec la profession.

Voici les **lauréats 2024** (dans l'ordre de classement)

1. **Henrique PINHEIRO ALVES**. La place de l'homme dans le métier de sage-femme : inversion de genre et représentations professionnelles
2. **Emma GORAND**. Mise en place d'une check-list dans la prise en charge de l'hémorragie du post-partum à la suite d'un accouchement par voie basse
3. **Camille HERZOG-HESS**. Amyotrophie spinale et maternité : Étude qualitative du vécu des femmes atteintes d'amyotrophie spinale durant leur projet parental ou leur parcours de maternité.

(SUITE)

Bourse de Recherche en Maïeutique

Comme tous les ans depuis plus de 10 ans, la Fondation Mustela et le CNSF décernent une ou plusieurs bourses, pour une **dotacion totale de 10 000 euros**, pour le développement de projets de recherche en maïeutique pour améliorer la santé périnatale. Ces bourses financent des projets de recherche menés par des sages-femmes sur le thème de la maïeutique, dans le cadre d'une formation universitaire (Master 2, thèse, ou recherche post-doctorale). Un membre du CA représente le CNSF à ce jury.

Les lauréates ont également été invitées pour une remise des prix au siège de la Fondation Mustela, mais aussi à présenter leur travail en 180 secondes lors des Journées Sages-Femmes 2024.

Voici la liste des lauréates pour 2023 qui ont présenté leur projet en 2024 :

- **Manon GRAMPAYRE**. Amélioration du vécu des femmes et de leurs partenaires en période péri- et post-natale
- **Agathe VALIN**. Effets du projet de naissance sur la prise en charge effective au cours du travail, de l'accouchement et de ses suites, ainsi que sur les issues obstétricales et la satisfaction des femmes
- **Vanessa DEL VITTO**. Prix honorifique : Identification de biomarqueurs omiques pour la santé materno-foetale

Fondation Mustela

abritée par la Fondation de France

(SUITE)

Prix Solidaire Maïeutique CNSF x Institut Cerba

Depuis 2022, l'Institut Cerba et le Collège National des Sages-Femmes de France, ont décidé de mettre en place un nouveau prix, le Prix Solidaire Maïeutique, récompensant des sages-femmes engagé.e.s sur deux volets pour une dotation globale de 10 000 € :

- un volet recherche,
- et un volet initiative clinique,



Les lauréat.e.s sont invité.e.s à venir présenter leurs travaux et/ou projet clinique lors des Journées Sages-Femmes de mars 2025.

Les prix ont pour objet de valoriser et **récompenser des initiatives cliniques et des projets de recherche déjà amorcés**, dans le champ de la santé gynécologique et reproductive, qui traitent de solidarité, des inégalités sociales de santé, de lutte contre les vulnérabilités, la précarité et/ou l'accès aux soins.

Ces thématiques sont au cœur des enjeux de santé publique et, plus largement, représentent des enjeux sociétaux contemporains.

Voici les deux projets lauréats pour la 3ème édition du Prix Solidaire Maïeutique - 2024 ayant présenté leur projet aux JSF 2025 :

- **Marion LECORGUILLÉ**, Prix Recherche « Étude des comportements de santé des futurs parents, obésité infantile et inégalités sociales de santé »
- **Marine PRANAL**, Prix Initiative Clinique Solidaire en Maïeutique pour le projet Opti'soins « Optimiser l'accès aux soins durant la grossesse en zone rurale dans un réseau de santé en périnatalité »

PARTICIPATION DU CNSF

Le CNSF est sollicité par d'autres sociétés savantes ou institutions de santé publique pour participer à des groupes de travail (GT) et/ou travaux de recommandations pour la pratique clinique (RPC / RBP) afin d'**apporter l'expertise de la profession de sage-femme**.

Vous trouverez ci-dessous les groupes de travail et les RPC d'autres sociétés savantes dans lesquelles le CNSF est impliqué (mise à jour au 31 décembre 2024).

GT = Groupe de Travail / GL = Groupe Relecture
RPC = Recommandations pour la Pratique Clinique
RBP = Recommandations de Bonne Pratique

Avec d'autres sociétés savantes

Nature / Intitulé <i>Publication</i>	Organisation pilote	Représentant.e.s
RPC - Varicelle et Grossesse <i>Publié en 2024</i>	SPLIF - Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française	Mathilde Bergamelli (GT)
Recommendations for Clinical Practice on the use of oxytocin for arrested or protracted labor <i>En cours</i>	EAPM - European Association of Perinatal Medicine	Caroline Matteo (GL)
RPC - Prise en charge frottis anormaux <i>En cours</i>	SFCPCV - Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Utérine	Isabelle Hernandez Sabine Paysant (GL)

(SUITE)

Nature / Intitulé <i>Publication</i>	Organisation pilote	Représentant.e.s
RPC - Douleur pelvienne chronique chez les femmes souffrant d'endométriose <i>En cours</i>	CNGOF - Collège National des Gynécologues-Obstétriciens de France	Christine Chalut-Natal-Morin (GT)
RPC - Syphilis et Grossesse <i>En cours</i>	SPLIF - Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française	Mathilde Bergamelli (GT) Adrian Adrian Mrozik (GL)
RPC - Prise en charge de la douleur de l'accouchement <i>En cours</i>	SFAR - Société Française d'Anesthésie-Réanimation	Dahlia Tharwat Lucie Peres Rigollet (GT)
RPC - Accouchement des jumeaux <i>En cours</i>	CNGOF - Collège National des Gynécologues-Obstétriciens de France	Madeleine Santraine (GT)

Avec des instances

Nature / Intitulé <i>Publication</i>	Organisation pilote	Représentant.e.s
RBP - Recommandations sur le lieu de réalisation d'une téléconsultation ou d'un télésoin <i>Publié en 2024</i>	HAS - Haute Autorité de Santé	Eléonore Bleuzen-Her Laurent Gaucher Anne Rousseau
Fiche pertinence - Reflux gastro-œsophagien de l'enfant de moins d'un an <i>Publié en 2024</i>	HAS - Haute Autorité de Santé	Eléonore Bleuzen-Her Morgane Incorvaia
RBP - Parcours femmes vulnérables en Post-Partum <i>Publié en 2024</i>	HAS - Haute Autorité de Santé	Sarah Benjilany (GT) Candie Grangé (GT) Fabienne Galley (GT) Priscille Sauvegrain (GL) Sandrine Milones (GL) Sabine Paysant (GL)
RBP - Repérage, diagnostic et prise en charge des troubles psychiques périnataux En cours	HAS - Haute Autorité de Santé	Marine Dubreucq Sophie Dabame
RBP - Critères d'éligibilité en Maisons De Naissance (Co-saisine CNSF x CIANE) En attente de retours de la HAS	HAS - Haute Autorité de Santé	Anne Chantry Eléonore Bleuzen-Her

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



NOTRE REPRÉSENTATION INTERNATIONALE

NOTRE PRÉSENCE À L'INTERNATIONAL

En 2024 et comme depuis de nombreuses années, le Collège National des Sages-Femmes de France est adhérent à deux organisations internationales de sages-femmes :

- **EMA - European Midwives Association** - dont la présidente était Agnès Simon, sage-femme française, et dont Viktoria Vivilaki, sage-femme grecque a été élue présidente en septembre 2023- Une représentation du CNSF a été assurée à l'AG de l'EMA en 2024 à Reykjavik, Islande.
- **ICM - International Confederation of Midwives**- dont la présidente de la région ICM Europe est Lia Brigante, sage-femme britannique- Des représentants CNSF étaient présents lors de 2 des 3 réunions en ligne organisées par l'ICM Europe en 2024.

Candidature du CNSF pour accueillir le congrès formation de l'EMA en 2028

Au vu de l'actualité concernant la formation des sages-femmes en France, le CNSF a proposé la candidature de Paris au congrès sur la formation des sages-femmes de l'EMA en 2028. Cette candidature a été portée par le CNSF, et soutenue par la CNEMA et l'ANESF.

Une présentation de la candidature lors de l'AG de l'EMA en septembre 2024 a été faite, malheureusement c'est Vienne qui a été choisie pour 2028.

Pour information, l'édition de 2025 de cette conférence a lieu à Malte.

Sollicitations internationales

Durant l'année 2024, le CNSF a été sollicité par les associations de sages-femmes 3 pays:

- la Roumanie, par l'intermédiaire de l'ambassade de France, pour améliorer la formation et le statut des sages-femmes roumaines
- l'Ukraine, pour initier l'organisation de webinaires permettant des échanges entre sages-femmes françaises et ukrainiennes
- la Lettonie, pour la mise en place d'un programme Erasmus+

Fin 2024, nous n'avons pas encore répondu positivement à ces sollicitations, **par manque de ressources humaines et financières.**

Création de la commission internationale

Le travail accompli en 2024 ainsi que les sollicitations pour des collaborations internationales restées en suspens faute de moyens humains et financiers ont logiquement conduit à la volonté de **créer une commission internationale permettant une meilleure représentation de la profession à la fois au niveau national et international.**

Cette commission a été votée lors du CA du 6 décembre 2024, et les candidatures ont été lancées immédiatement pour une mise en place début 2025.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

Réactualisation des standards de formations des sages-femmes par la commission européenne

Fin 2023, le CNSF a été consulté par l'agence Sparks en tant que partie prenante pour leur mission de consultation auprès de la Commission Européenne concernant l'actualisation des standards européens de formation des sages-femmes.

Un questionnaire de consultation a été rempli **par le CNSF en collaboration avec l'ANESF et l'ONSSF en 2023**. De plus, un workshop a été organisé à Athènes par l'EMA lors de l'Education Conference 2023 afin d'harmoniser les demandes entre les pays lors de laquelle le CNSF était la seule organisation à représenter la France.

En 2024, le CNSF a continué le travail sur le sujet à 3 titres :

- en collaboration avec l'EMA, consulté en tant que partie prenante et ayant sollicité la contribution des associations membres via une consultation en ligne
- en collaboration avec l'ICM, consulté en tant que partie prenante et ayant également sollicité la contribution des associations membres pour envoyer une réponse et propositions aux questions posées par la Commission Européenne sur la durée des études, les critères d'entrée, et les compétences.
- à titre individuel, en étant représentés à Bruxelles en octobre 2024 à un workshop organisé par Sparks

Suite au workshop de Bruxelles, l'ICM a sollicité les associations membres et a suggéré un modèle de réponse commune mais adaptable à chaque pays. Le CNSF s'est approprié ce modèle, a travaillé et traduit le contenu en collaboration avec l'ONSSF et le Conseil National de l'Ordre. Ceci a permis à 6 associations françaises de sages-femmes de pouvoir faire une réponse commune à la Commission Européenne. **Le département plaidoyer de l'ICM a salué le travail de coordination du CNSF, qui est de ce fait devenu l'interlocuteur privilégié en France sur la question de la formation.**

Participation au Global Partners Meeting à Genève

En mai 2024, **deux membres du CNSF étaient présents au Triad Meeting à Genève** réunissant l'OMS, l'ICM, et l'ICN. L'objectif de cette réunion était de faire le point sur la stratégie 2021-2025 de l'OMS pour les sages-femmes.

Le renforcement des capacités pour les sages-femmes et infirmières fait partie des priorités stratégiques de l'OMS.

Plus d'informations, sur ce [lien](#).

Réponse à l'article sur les Violences gynécologiques et obstétricales

Un papier de positionnement, co-signé entre l'EMA, l'EBCOG, et l'EAPM a été publié en mai 2024 concernant les violences obstétricales. Cet article n'était pas en cohérence avec le positionnement du CNSF qui avait publié un article en 2022 sur cette question. De plus, aucune des associations membres de l'EMA n'avait été sollicité en amont de cette signature.

Le CNSF a exprimé sa position à plusieurs reprises lors d'une visioconférence de l'EMA suite aux réactions sur cette publication, ainsi que lors de l'AG de l'EMA. Il a également été publié une réponse aux auteurs exprimant le désaccord du CNSF concernant les propos tenus dans l'article initial.

- [Article de l'EMA, EAPM et EBCOG](#)
- [Article du CNSF du les violences gynécologiques et obstétricales](#)
- [Réponse du CNSF suite à l'article de l'EMA](#)

***Merci pour
votre attention !***

CONTACT :

CNSF

Chez Mme Eléonore HER

12 rue de l'Isac

44530 Guenrouet

contact@college-sages-femmes.fr

www.cnsf.asso.fr



CNSF

Collège National
des **Sages-Femmes**
de France